

SM le Roi préside à Agadir la cérémonie de présentation de la nouvelle stratégie du secteur halieutique

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-09-2009 21:44:44

SM le Roi Mohammed VI a présidé, mardi à Agadir, la cérémonie de présentation de la nouvelle stratégie du secteur halieutique au Maroc, organisée dans le cadre des travaux du Conseil Supérieur halieutique (29-30 septembre). A cette occasion, deux conventions ont été signées entre le gouvernement et des établissements publics, destinées à la promotion et au développement du secteur de la pêche maritime ainsi qu'au renforcement des équipements portuaires.

Au début de cette cérémonie, il a été procédé à la projection d'une vidéo présentant des témoignages sur les problèmes et dysfonctionnements qui affectent la filière et se répercutent négativement sur les ressources halieutiques du Royaume.

Par la suite, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, a prononcé une allocution devant SM le Roi dans laquelle il a exposé les grands axes de la nouvelle stratégie nationale du secteur, baptisée plan "Halieutis", élaboré conformément aux Hautes directives du Souverain visant la mise à niveau des différents segments de pêche et l'amélioration de sa compétitivité.

La stratégie renouvelée de développement et de compétitivité du secteur, a précisé le ministre, ambitionne de valoriser de façon durable l'abondante ressource halieutique marocaine et de tripler le PIB du secteur d'ici 2020 pour en faire un moteur de croissance pour l'économie nationale.

Elle vise ainsi à porter le nombre des emplois directs à 115.000 contre 61.650 actuellement et à augmenter la valeur des exportations des produits de la mer à plus de 3,1 milliards de dollars contre 1,2 milliard en 2007, a ajouté M. Akhannouch.

Le ministre a indiqué que le plan " Halieutis " prévoit la concrétisation d'un certain nombre de projets phares de transformation et de valorisation des produits de la mer, avec à leur tête la création de trois pôles de compétitivité (Tanger, Agadir, Laâyoune-Dakhla) devant mobiliser des investissements de neuf milliards de DH.

La nouvelle stratégie, a-t-il dit, procède d'une vision sectorielle intégrée s'articulant autour de trois axes majeurs, à savoir l'exploitation durable des ressources et la promotion d'une pêche responsable où les pêcheurs sont les premiers acteurs, le développement d'une pêche performante en faveur d'une qualité optimale dans le traitement des produits, et l'amélioration de la compétitivité afin de conquérir de nouvelles parts de marché.

Cette cérémonie a été marquée par la signature de deux conventions de partenariat entre les ministères concernés et plusieurs acteurs institutionnels portant sur la promotion des activités de pêche et le développement des infrastructures y afférent.

La première convention, relative au contrat de performance de l'Office national des Pêches (ONP) au titre de la période 2009-2012, a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Aziz Akhannouch et Majid Kaissar El Ghaib, directeur général de l'ONP.

Quant à la seconde convention, qui concerne la concession des ports de pêche en faveur de l'ONP, elle a été signée par MM. Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et des Transports, Aziz Akhannouch, Majid Kaissar El Ghaib et Mohamed Benjelloun, directeur général de l'Agence nationale des Ports.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi, des Conseillers de SM le Roi, des membres du gouvernement et de plusieurs acteurs et professionnels du secteur agricole.

MAP